

# Nucléaire : Nogent se jette à l'eau

**Paris est la seule ville en France qui prélève son eau potable dans un fleuve en aval d'une centrale nucléaire.**

**L**A centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, qui vient de démarrer, présente-t-elle un danger particulier pour l'approvisionnement en eau de la région parisienne ? Non, répond-on imperturbablement à EDF, puisque toutes les centrales françaises répondent aux mêmes normes et offrent les mêmes garanties de sécurité. Pour des raisons opposées, on obtient la même réponse au ministère de l'environnement, où l'on considère que toutes les centrales nucléaires comportent un risque pour les usagers de l'aval, à Paris comme ailleurs.

Mais, à y regarder de plus près, il est manifeste qu'une pollution radioactive de la Seine (ou de la Marne) en amont de Paris aurait fatalement des conséquences d'une autre ampleur qu'ailleurs. Non seulement parce que cette pollution concernerait quelque dix millions d'habitants, mais surtout parce que l'approvisionnement en eau de la région parisienne pro-

vient à 70 % des eaux de surface, puisées directement dans la Seine, la Marne et l'Oise. Cette situation est à peu près unique en France pour une grande agglomération urbaine.

Même si le Rhône est contaminé en amont de Lyon par les centrales du Bugey ou de Creys-Malville, l'agglomération lyonnaise ne sera pas affectée « dans les cinq jours », comme à Paris, car les captages sont effectués dans la nappe phréatique du Rhône, donc dans une eau filtrée par le sable et les alluvions.

De même, quoi qu'il arrive à Saint-Alban ou Cruas, la ville d'Avignon pourra — au moins dans les premiers temps suivant un accident — continuer à puiser dans les nappes du Rhône et de la Durance. Situation identique sur le Rhin en aval de Fessenheim : comme les autres communes d'Alsace, Strasbourg s'approvisionne dans la nappe phréatique, par des captages situés parfois à

des kilomètres du lit du fleuve. Sur la Loire, il n'y a guère que Blois qui puise directement son eau dans la Loire. Les autres villes proches de centrales nucléaires s'approvisionnent dans la nappe.

Indépendamment des normes et des garanties techniques, la centrale de Nogent crée donc bien un problème nouveau, que n'avaient pas manqué de voir les experts de l'Agence financière du bassin Seine-Normandie (*le Monde* daté 19-20 avril 1987).

## Une station d'alerte radioactive

C'est pourquoi la Lyonnaise des eaux, qui a établi une importante usine de traitement à Morsang (Essonne), met en ce moment la dernière main à une station d'alerte radioactive située à une dizaine de kilomètres en amont, à Nandy (Seine-et-Marne). « Nous avons toute confiance dans les techniques mises en œuvre par EDF, souligne-t-on à la Lyonnaise, mais nous devons avoir notre propre réseau d'alerte, comme pour les autres pollutions. »

Ce sont les électriciens qui se montrent le plus confiants. Dans

une plaquette qui va être distribuée aux visiteurs de la centrale de Nogent, on est catégorique : « Paris privé d'eau : impossible. » Et d'expliquer que « la dose dans le fleuve serait très inférieure à cent millirems, c'est-à-dire moins que la dose d'irradiation naturelle reçue en un an. » Si un accident se produit, l'eau mettra cinq jours à atteindre Morsang, la première prise d'eau sur la Seine, ce qui, toujours d'après les ingénieurs d'EDF, laisse aux distributeurs d'eau le temps de « basculer » entre les captages de l'est de Paris contaminés et les captages de l'ouest (Le Pecq, Vernouillet) ou même du sud-est (nouveaux captages dans le calcaire de Champigny).

Ce que les techniciens oublient, c'est que, en cas d'accident à Nogent comme dans les autres centrales nucléaires, les précautions qui seront prises ne tiendront pas seulement compte des données techniques. Il faudra faire la part du politique, du médiatique, du psychologique, bref de tout ce que les ingénieurs négligent comme « facteurs irrationnels », mais qui imposent leurs raisons le jour où la technique est prise en défaut.

R. C.

Le Monde mercredi 16 Sept 1987.

Comité STOP Nogent/Seine

c/o Nature & Progrès

14 rue des Goncourt

75011 Paris

Tél 46 83 46 83 P 45 26

(adhésion : 50 F/an)

